# Les prix de l'électricité pour



# DRIVE pro 3 ans (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix septembre 2020 (\*) - TVA exclue

Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")

Les prix qui vous sont facturés sont constitués des 3 parties suivantes: le prix de l'électricité et les coûts d'énergie verte et le cas échéant de cogénération sous le point 1, les Coûts de Réseaux (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) détaillés sous le point 2 et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics, détaillés sous le point 3.

#### 1. PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 3 ANS

	3 ANS
NORMAL	
Redevance fixe (€/an)	90,00
Prix par kWh (c€/kWh)	5,008
BIHORAIRE	
Redevance fixe (€/an)	90,00
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	6,029
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	4,017
EXCLUSIF NUIT	
Prix par kWh (c€/kWh)	4,548

#### **COUTS ENERGIE VERTE**

		2020
		Région
		Bruxelles-Capitale
Coûts énergie verte (1)	(c€/kWh)	1,000

## 2. COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT (2)

Gestionnaire du réseau de distribution	DISTRIBUTION					TRANSPORT	
	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Tarif prosommateur (3)	
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/kVA/an)	(c€/kWh)
SIBELGA	7,02	7,02	5,12	5,12	10,23	-	2,03

Terme de puissance mise à disposition		
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	
<= 13 kVA	27,02	
> 13 kVA	54.06	

### 3. SUPPLEMENTS

Gestionnaire du réseau de distribution	Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (4)	Redevance raccordement	Total Suppléments
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	0,19261	0,31805	-	0,51066

2		
- lectraper sa -	Droit pour le financement Obligations de Servi Montants indexés pour 2020.	ce Public.
7	Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)
24/00/2020	<= 1,44 kVA	0,00
54.5	> 1,44 et <= 6 kVA	10,08
	> 6 et <= 9,6 KVA	16,20
2	> 9,6 et <= 13 kVA	20,28
-1		30,36
25	> 18 et <= 36 kVA	40,44
5	> 36 et <= 56 kVA	81,00
-	> 56 kVA	131,64







- (\*) Prix valables pour tout contrat conclu entre le 1er septembre 2020 et le 30 septembre 2020 et commençant au plus tard le 31 mars 2021.
- (1) Ces coûts sont calculés de la manière suivante: Q x Pc pour le coût énergie verte ainsi que le coût cogénération pour la Région Flamande. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du Client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (hors TVA) pour l'énergie verte à 71 € en Wallonie, à 100 € à Bruxelles et à 95 € en Flandres. Le prix par certificat de cogénération en Flandres s'élève à 25 €. Les coûts sont adaptés en fonction des modifications légales et sont repris séparément sur la facture.
- (2) Les tarifs de réseau de distribution/transport applicables à partir du 24 août 2020, sont approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux (VREG, CWaPE et BRUGEL).
- (2) Est atmis de reseau de distribution/transport apprincatives à partir du 24 aout 22/20, sont approuves par la CREO et les regionaleurs regionaleurs (VREC), cwarz et RNOSEL).

  (3) Pour la Région Flamander. Le tarif prosommateur «s'applique à tous les utilisateurs du réseau qui ont une installation de production d'une puissance maximale de 10 kVA. Il s'agit des utilisateurs du réseau raccordés au réseau passe tension et disposant d'un compteur d'électricité tournant à l'envers. Le tarif prosommateur est porté en compte à partir du 1er juillet 2015 au prorata de l'année civile. Pour de plus amples informations : www.VREG.be. Pour la Région Wallonne, veuillez noter que le tarif prosommateur repris ci-dessus sera applicable à partir de la date fixée par les autorités compétentes. Veuillez consulter pour de plus amples informations: www.cwape.be
- (4) Pas soumis à la TVA.

Drive pro est une offre réservée aux clients professionnels propriétaires ou utilisateurs d'une voiture électrique rechargeable, sous réserve de remplir une déclaration sur l'honneur que nous pouvons vérifier à tout moment. Toute la consommation d'électricité verte prélevée à votre Point de prélèvement bénéficie de cette offre.

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de DRIVE pro 3 ans: sources d'énergie renouvelables (100 %).

